



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Vers-le-credit-social>

Tribune libre

Vers le crédit social

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2007 - N° 1078 - juillet 2007 -

Date de mise en ligne : lundi 13 août 2007

Description :

Stéphane A. Barathieu cherche une mesure de transition vers l'ED.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Découvrant notre journal, un nouveau lecteur imagine une transition, dans un seul pays, de l'économie actuelle vers l'économie distributive qu'il désigne par "crédit social" (sans toutefois se référer au crédit social des "créditistes") :

« Le communisme est mauvais car il accorde trop d'importance à l'égalité et pas assez à la liberté. Le capitalisme est mauvais car il accorde trop d'importance à la liberté et pas assez à la fraternité. »

La question prioritaire, à la base de la proposition du Crédit Social, est « Comment gérer la transition entre l'économie de marché actuelle et l'économie distributive de demain ? »

Et, plus précisément, comment effectuer cette transition dans un seul pays, sans que cela soit un handicap mais représente au contraire un avantage pour ce pays ?

La solution que je propose, c'est de conserver la compatibilité avec l'économie de marché, tout en mettant en oeuvre le Crédit Social, qui a une dimension systémique globale, à la fois monétaire, fiscale et sociale, entre autre. En voici le schéma général :

1. Introduction d'une nouvelle monnaie interne, dénommée le Crédit Social, en complément à la monnaie officielle, qui est valable aussi à l'étranger. Le Crédit Social est une monnaie 100% électronique, frappée d'un faible intérêt négatif.
2. Introduction d'une Allocation Vie universelle, identique pour chaque citoyen, quel que soit son âge ou sa situation, dont les modalités de versement sont fortement automatisées, et dont une large proportion est versée en Crédit Social. Cette allocation remplace tout système antérieur tel que le Revenu Minimum d'Insertion. L'impôt sur le revenu est supprimé dans le même temps.
3. La liberté de contracter en Crédit Social est totale. Nul n'est obligé d'accepter le Crédit Social en paiement, cependant toute offre faite en Crédit Social est réputée faite également en monnaie officielle.
4. Le Crédit Social peut être converti en monnaie officielle par le biais du crédit d'impôt, selon un certain taux.
5. Progressivement, après une période de rodage, l'Etat cherchera à régler ses dépenses en partie en Crédit Social, y compris pour la paie des fonctionnaires. D'autres éléments de pilotage du système sont : le taux d'intérêt (négatif) sur le Crédit Social, le montant de l'Allocation Vie universelle, qui aura vocation à s'étoffer très progressivement, mais aussi l'imposition des sociétés et les droits de douane, et encore le taux de conversion du Crédit Social en monnaie légale. Il s'agit de garder le système en équilibre de façon à ce que le Crédit Social soit recherché par les sociétés, celles-ci souhaitant conquérir de nouvelles parts de marché et payer moins d'impôt.

Tout ceci est réalisable en imposant aux banques, et autres organismes financiers, la gestion 100% gratuite du Crédit Social et du versement de l'Allocation Vie universelle. Il s'agit d'une sorte d'impôt en nature, de service que les banques doivent rendre à l'Etat, une sorte de servitude pour pouvoir exercer en conservant la licence bancaire. D'autre part, la création de monnaie par les banques par le biais du crédit doit être très vigoureusement contrôlée et encadrée, entre autre en surveillant et en modifiant, très progressivement, à la baisse, le taux de couverture par

fonds propres des crédits alloués.

Pour radical que puisse sembler cette proposition, et au-delà des difficultés et de la complexité de sa mise en place, le système est fonctionnel pour plusieurs raisons :

"1) La raison principale est qu'on obtient un effet de relance par la consommation, mais sans pression baissière sur la valeur de la monnaie et sans déséquilibre de la balance commerciale, car il y a un réel effet protectionniste. En effet, seules les sociétés soumises à l'impôt peuvent encaisser utilement du Crédit Social et le valoriser correctement en le convertissant en monnaie légale par le biais du crédit d'impôt. Ce protectionnisme, qui ne dit pas son nom, est la clé permettant l'introduction d'un système allant vers une économie distributive dans un seul pays, tout en restant compétitif, et au delà, sur la scène internationale.

"2) La deuxième raison, accessoire, est que l'effet inflationniste est moindre en injectant l'argent par le bas (par le Crédit Social), que par le haut (création monétaire par le crédit bancaire), du fait d'une bien plus grande capillarité du tissu économique principalement irrigué. Je tiens pour acquis que cette notion de capillarité monétaire a été insuffisamment étudiée à ce jour.

"3) La troisième raison est que des économies considérables sont réalisées sur les dépenses sociales, en démontant progressivement toutes sortes de dépenses ad hoc en contrepartie d'une augmentation raisonnée et progressive du montant de l'Allocation Vie universelle.

Il y aurait bien des choses à développer encore, mais l'idée générale est posée...